

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
De la Commune de Châteaubernard (Charente)

Séance du 28/03/2018

**Date de la convocation**  
22/03/2018

**Date d'affichage**  
22/03/2018

L'an 2018, le 28 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard, régulièrement convoqué, était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Yves BRIAND, Maire

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	24	

**Présents** : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, Mme ROUMEAU Angélique, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, M. ETEVENARD Marc, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROY Karine à M. BRIAND Pierre-Yves, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme PEREIRA Ana à M. FAYEMENDIE Jean-Claude

**A été nommée secrétaire** : Mme PETIT Dominique

**SOMMAIRE**

- 2018\_04\_01 Approbation du compte de gestion 2017
- 2018\_04\_02 Approbation du compte administratif 2017
- 2018\_04\_03 Affectation du résultat
- 2018\_04\_04 Fixation des taux 2018 - taxe d'habitation, taxe foncière (bâti), taxe foncière (non bâti)
- 2018\_04\_05 Budget primitif 2018
- 2018\_04\_06 Attribution de subventions associatives

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 4

D. n° 2018\_04\_01

**Approbation du compte de gestion 2017**

## Approbation du compte de gestion 2017

Le trésorier est le comptable de la collectivité communale. Il exécute les opérations ordonnées par le Maire. Avant le 1<sup>er</sup> Juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion qui retrace les opérations budgétaires en recettes et en dépenses, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2017 qui fait apparaître les résultats suivants :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes de l'exercice 2017 :	+ 5 464 124,41 €
Dépenses de l'exercice 2017 :	- 4 850 957,83 €
Excédent de l'exercice 2017	+ 613 166,58 €
Excédent 2016 reporté :	+ 1 004 841,28 €

**Résultat de fonctionnement 2017 :** + **1 618 007,86 €**

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes de l'exercice 2017 :	+ 8 009 333,05 €
Dépenses de l'exercice 2017 :	- 7 958 314,18 €
Excédent de l'exercice 2017	+ 51 018,87 €
Déficit 2016 reporté :	- 450 073,19 €

**Résultat d'investissement 2017 :** - **399 054,32 €**

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte de gestion 2017.

Vote
A la majorité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 4

D. n° 2018\_04\_02

**Approbation du compte administratif 2017**

## **Approbation du compte administratif 2017**

Monsieur le Maire est l'ordonnateur du budget de la commune, il ordonne les dépenses prévues au budget. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 Janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif qui rapproche les prévisions de dépenses et de recettes inscrites au budget des réalisations effectives, et qui présente les résultats comptables de l'exercice. Le compte administratif est l'illustration exacte des dépenses et des recettes de la commune.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-14 et L2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Mme Dominique PETIT a été désignée à l'unanimité pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Dominique PETIT pour l'examen et le vote du compte administratif 2017 conformément aux articles précités,

Madame la Présidente expose à l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2017 qui fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes de l'exercice 2017:	+ 5 464 124,41 €
Dépenses de l'exercice 2017 :	- 4 850 957,83 €
Excédent de l'exercice 2017	+ 613 166,58 €
Excédent 2016 reporté :	+ 1 004 841,28 €

**Résultat de fonctionnement 2017 :** + **1 618 007,86 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes de l'exercice 2017 :	+ 8 009 333,05 €
Dépenses de l'exercice 2017 :	- 7 958 314,18 €
Excédent de l'exercice 2017	+ 51 018,87 €
Déficit 2016 reporté :	- 450 073,19 €

**Résultat d'investissement 2017 :** - **399 054,32 €**

Le compte administratif est conforme au compte de gestion.

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï la Présidente en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

Approuve le compte administratif 2017.

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 4

D. n° 2018_04_03
<b>Affectation du résultat</b>

Monsieur le Maire propose d'affecter le déficit d'investissement comme suit :

- report du déficit d'investissement pour : - **399 054,32 €**(article 001 du BP 2018)

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 4 abstentions, 0 voix contre

Affecte le déficit d'investissement dans les conditions évoquées ci-dessus.

Compte-tenu des restes à réaliser comptabilisés au 31/12/2017 en dépenses pour - **632 711,82 €** et en recettes pour

**195 558,00 €** et du déficit d'investissement de **399 054,32 €**, Monsieur le Maire propose d'affecter l'autofinancement complémentaire comme suit :

- autofinancement complémentaire **836 208,14 €**(article 1068 du BP 2018)

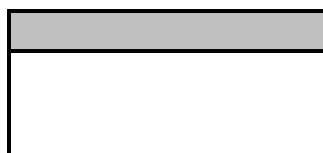
Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 4 abstentions, 0 voix contre,

Affecte l'autofinancement complémentaire dans les conditions évoquées ci-dessus.

**Reste donc disponible pour report en fonctionnement sur le Budget Primitif 2018 : 781 799,72 €** (article 002 du BP 2018)

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 4 abstentions, 0 voix contre,

Affecte l'excédent antérieur reporté pour la section de fonctionnement dans les conditions évoquées ci-dessus.



D. n° 2018\_04\_04

**Fixation des taux 2018 - taxe d'habitation, taxe foncière (bâti), taxe foncière (non bâti)**

Monsieur le rapporteur rappelle à l'assemblée, qu'avant de se prononcer sur le budget 2018, il y a lieu de fixer les taux d'imposition des trois taxes locales : la taxe d'habitation, la taxe foncière (bâti) et la taxe foncière (non bâti) ; il précise que, compte tenu de la situation financière de la Commune, il est proposé d'augmenter le taux d'imposition du foncier bâti et de maintenir les autres taux pour 2018, comme présenté ci-dessous :

TAXES	2018
Habitation	<b>5,77 %</b>
Foncier bâti	<b>14,54 %</b> (12,54 % en 2017)
Foncier non bâti	<b>36,83 %</b>

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le rapporteur en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE pour 2018, d'augmenter le taux d'imposition du foncier bâti et de maintenir les autres taux pour 2018, comme présenté ci-dessous :

TAXES		VOTES
Habitation	5,77 %	Unanimité
Foncier bâti	14,54 %	21 pour, 2 abstentions 4 contre
Foncier non bâti	36,83 %	Unanimité



D. n° 2018\_04\_05

**Budget primitif 2018**

Les résultats de l'exercice antérieur permettent de constater et de mettre en relief les éléments prédominants du budget primitif 2018, notamment par :

- la **section de fonctionnement**  
Elle connaît des dépenses et des recettes en augmentation variable ces dernières années.  
Elle connaît un excédent en diminution.
- la **section d'investissement**  
Les disponibilités financières permettent à la collectivité de mettre en œuvre une réelle politique d'investissement.  
En outre, le calendrier budgétaire intègre un vote du Compte Administratif 2017 avant le Budget Primitif 2018, avec la reprise de l'ensemble des résultats de 2017 afin d'assurer des opérations d'investissement pluriannuelles.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur les éléments du budget primitif 2018.

***SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES***

Dépenses imprévues 150 000 €

Contre :  
Abstention : 4  
Pour : 23

023 Virement à la section d'investissement 671 062 €

Contre :  
Abstention : 4  
Pour : 23

011 Charges à caractère général 1 358 165 €

Contre :  
Abstention : 4  
Pour : 23

012 Charges de personnel 2 450 000 €

Contre :  
Abstention : 4  
Pour : 23

014 Atténuation de produits 165 000 €

Contre :

Abstention : 4

Pour : 23

65 Autres charges de gestion 362 038 €

Contre :

Abstention : 4

Pour : 23

65 548 Organismes de regroupement - SDITEC 3 500 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

65548 Organismes de regroupement - SIVU 70 000 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

65 548 Organismes de regroupement - Fourrière 2 900 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

65 548 Organismes de regroupement – SDEG Cotisation EP 16 685,20 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

65 548 Organismes de regroupement – SDEG travaux d'entretien 25 000 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

65 548 Organismes de regroupement – SILFA 850 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

66 Charges financières 44 735 €

Contre :

Abstention : 4

Pour : 23

67 Charges exceptionnelles 12 000 €

Contre :

Abstention : 4

Pour : 23

042 Opérations d'ordre transfert entre section 300 000 €

Contre :

Abstention : 4

Pour : 23

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

013 Atténuation de charges 30 022,28 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

70 Produits des services 321 800 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

73 Impôts et taxes 3 966 290 €

Contre : 4

Abstention :

Pour : 23

74 Dotations, subventions, participations 274 388 €

Contre :

Abstention : 4

Pour : 23

75 Autres produits de gestion courante 85 700 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

042 Opérations d'ordre transfert entre section 50 000 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

77 Produits exceptionnels 3 000 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

024 Produits cessions d'immobilisation 169 958 €

Contre :

Abstention : 4

Pour : 23

040 Opérations d'ordre transfert entre section 300 000 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

10 Dotations fonds divers 1 024 209 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

13 Subventions d'investissement 149 100 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

021 Virement de la section de fonctionnement 671 062 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

4582 Opérations d'investissement sous mandat 155 000 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27



## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

020 Dépenses imprévues 96 000 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

040 Opérations d'ordre, transfert entre section 50 000 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

16 Emprunts, dettes et assimilés 167 100 €

Contre :

Abstention : 4

Pour : 23

Programme 2018- 0100 Mairie 38 032,86 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0160 Bâtiments divers 51 747,22 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0200 Pôle scolaire 264 114 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0300 Voirie communale 439 857,81 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0310 Acquisitions foncières 138 621,40 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0313 Matériel et véhicules techniques 70 720 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0314 Environnement urbain 26 200 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0450 Réseaux divers 519 193,32 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0600 Médiathèque 29 976,40 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0700 Salle festive 15 625,48 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Programme 2018 - 0800 Pôle enfance jeunesse 3 404,12 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Hors Programme

Chapitre 4581 Opérations d'investissement sous mandat 150 000 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Hors programme

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles 9 682,07 €

Contre :

Abstention :

Pour : 27

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2018 comme exposé ci-dessus.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2018_04_06
<b>Attribution de subventions associatives</b>

Dans le cadre de l'enveloppe votée par le conseil municipal au titre des subventions associatives, il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir répondre favorablement aux propositions présentées pour chacune des associations ayant déposé un dossier de subvention.

Dénomination	Type de subvention	Propositions
<b>SCOLAIRE</b>		
<i>APE des Pierrières</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>566,50 €</b>
	<i>Goûter de Noël</i>	<b>206,00 €</b>
<i>APE de la CDD</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>514,25 €</b>
	<i>Goûter de Noël</i>	<b>187,00 €</b>
<i>USEP (4 écoles)</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>786,00 €</b>
<i>Association Pain d'ami (ALSH)</i>	<i>Exceptionnelle</i>	<b>80,00 €</b>
<b>TOTAL SCOLAIRE</b>		<b>2 339,75 €</b>

<b>SOCIAL</b>		
<i>Don d'Organes - France Adot</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>250,00 €</b>
<i>Amicale des Donneurs de Sang Charentais</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>600,00 €</b>
<i>C.O.S. Personnel Communal</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>5 200,00 €</b>
<i>Handicapés Physi de la Charente</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>1 400,00 €</b>
<i>Les Restaurants du Cœur</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>500,00 €</b>
<i>Secours Populaire (Cognac)</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>300,00 €</b>
<i>Epicerie sociale comité d'entraide</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>675,00 €</b>
<b>TOTAL SOCIAL</b>		<b>8 925,00 €</b>

<b>ANIMATIONS</b>		
<i>Comité de Jumelage</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>800,00 €</b>
	<i>Exceptionnelle</i>	<b>700,00 €</b>
<i>Comité des Fêtes</i>	<i>Spectacle</i>	<b>3 000,00 €</b>
<i>Les jardins respectueux</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>1 000,00 €</b>
<b>TOTAL ANIMATIONS</b>		<b>5 500,00 €</b>

<b>SPORTS</b>		
<i>ASV AMV Châteaubernard</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>500,00 €</b>
<i>ASV Boules Lyonnaises</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>700,00 €</b>
<b>SOUS TOTAL AS VERRIERS</b>		<b>1 200,00 €</b>
<i>Les Ailes Cognaçaises</i>	<i>Rallye Aérien Portes ouvertes</i>	<b>450,00 €</b>
<i>Team Cycliste Châteaubernard</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>700,00 €</b>
	<i>Nocturne</i>	<b>1 500,00 €</b>
	<i>Jeunes</i>	<b>250,00 €</b>
	<i>Cyclo cross</i>	<b>800,00 €</b>
<b>TOTAL SPORTS</b>		<b>4 900,00 €</b>

<b>DIVERS</b>		
<i>INFO 16</i>	<i>Fonctionnement</i>	<b>1 500,00 €</b>
<b>TOTAL DIVERS</b>		<b>1 500,00 €</b>

<i>Ville de Châteaubernard</i>		<b>23 164,75 €</b>
--------------------------------	--	--------------------

Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le rapporteur en son exposé,  
Après en avoir délibéré,

Attribue les subventions aux associations dans les conditions ci-dessus.